



Protocole de réalisation d'autotests encadrés en milieu scolaire

Version du 28/04/21

NB : La réalisation des autotests n'est pas une obligation. Le consentement des responsables légaux des élèves mineurs et des élèves majeurs doit avoir formellement été recueilli au préalable.

1. Conservation des autotests

Les autotests doivent être conservés à une température comprise entre 2 et 30 °C (cf. prescriptions de la notice du fabricant) et à l'abri de la lumière directe du soleil.

2. Réalisation de l'autotest

Préparation de la salle

- Prévoir une salle dédiée qui doit être choisie en fonction de :
 - sa capacité (distance d'au moins deux mètres entre les élèves) ;
 - ses facilités d'aération ;
 - et ses modalités d'accès (instauration d'un sens de circulation, gestion des flux, limitation des regroupements) ;
- Aération maximale de la salle et au moins 15 minutes avant la 1ère séance de prélèvement ou réalisation en extérieur lorsque cela est possible ;
- La salle doit être organisée de manière à assurer une distance d'au moins deux mètres entre chaque personne et minimiser les contacts en face à face des élèves (positionner les postes d'auto-prélèvements de façon à ce qu'aucun élève ne se retrouve face à un autre élève, si possible face au mur ou dos à dos lorsqu'ils ne porteront pas le masque au moment de réaliser le test) ;
- Port du masque chirurgical ou du masque grand public ayant une capacité de filtration de 90% couvrant le nez, la bouche et le menton obligatoire par l'ensemble des personnes présentes en dehors de la réalisation de l'autotest ;
- Permettre à chaque élève et personnel de supervision de se désinfecter les mains avant et après le test, en mettant à disposition plusieurs flacons de solutions hydro-alcooliques (SHA) dans la salle ou en prévoyant des distributeurs de SHA à l'entrée et à la sortie de la salle. En cas de manipulation réalisée par le personnel de supervision, un geste d'hygiène des mains doit être réalisé immédiatement après ;
- Dans la mesure du possible, nettoyer et désinfecter la surface des tables sur lesquelles sera posé le matériel nécessaire à la réalisation de l'autotest à chaque séance à l'aide, par exemple, de lingettes virucides. A défaut, prévoir de réaliser le test sur une feuille papier A4 qui sera jetée avec le matériel du test une fois celui-ci terminé et renouvelée à chaque séance ;
- Mettre à disposition des élèves le « petit guide d'utilisation de l'autotest nasal »¹ ;
- Prévoir un dispositif permettant à tous les occupants de mesurer l'écoulement du temps ;

¹ <https://solidarites-sante.gouv.fr/soins-et-maladies/maladies/maladiesinfectieuses/coronavirus/tout-savoir-sur-la-covid-19/autotests-covid-19>

Préparation de l'auto-prélèvement

- Mettre en place l'ensemble du matériel nécessaire et sortir tous les éléments nécessaires à la réalisation du prélèvement et du test et les poser sur une surface plane propre ;
- Identifier chaque élément du kit de test (écouvillon, tube, bouchon, dispositif d'analyse ou cassette...);
- Préalablement à leur 1er autotest les élèves doivent avoir reçu une information complète et précise sur les modalités de réalisation des tests par une personne formée, en particulier sur l'auto-prélèvement, et les consignes élémentaires sur la réalisation et l'interprétation du test devront être rappelées par l'adulte supervisant la séance d'autotests avant chaque auto-prélèvement ;
- Tenir à la disposition des élèves la notice, le numéro de lot et la date de péremption du matériel utilisé et en assurer la traçabilité.

Réalisation de l'auto-prélèvement

- Hygiène des mains par friction hydro-alcoolique de 30 secondes avant (ou si les mains sont souillées par lavage à l'eau et savon) et après le prélèvement ;
- Le masque n'est baissé sous le nez par les élèves qu'au moment de la réalisation de l'auto-prélèvement et remis en place immédiatement après celui-ci ;
- L'auto-prélèvement est réalisé selon les indications fournies par l'encadrant et dans le respect de la notice d'utilisation du test. Il est à cet égard nécessaire de se reporter aux recommandations spécifiques à chaque modèle d'autotest (nombre de tours dans la narine, prélèvement dans une ou deux narines, etc.) ;
- Le test est réalisé immédiatement après le prélèvement nasal afin de garantir une réalisation sur prélèvement frais en suivant les conditions d'emploi du fabricant pour l'extraction et la lecture du résultat du test sur le dispositif d'analyse (cassette) ;
- L'heure à laquelle le prélèvement est déposé sur la cassette est notée afin d'identifier l'heure à partir de laquelle le résultat sera visible (selon le délai indiqué par la notice) ;
- L'ensemble du matériel est immédiatement placé dans l'emballage plastique, à l'exception de la cassette qui n'y sera déposée qu'après lecture du résultat ;
- La cassette doit être posée à plat sur la table et ne doit pas être manipulée jusqu'à la lecture du résultat en respectant les délais de lecture donnés par le fournisseur ;
- Dans la mesure du possible et en particulier lors de la première séance, l'élève reste à son poste d'auto-prélèvement jusqu'à lecture du résultat (15 minutes).

Après l'auto-prélèvement

- Dans la mesure du possible, nettoyer et désinfecter la surface des tables à l'aide d'une lingette virucide ou d'un papier essuie-tout avec un spray de détergent-désinfectant, ou selon l'organisation retenue, jeter le set papier à usage unique utilisé ;
- Hygiène des mains par friction hydro-alcoolique.

3. Conduite à tenir en fonction du résultat du test

Quel que soit le résultat du test, les gestes barrières doivent continuer à être strictement respectés, à l'école, mais aussi dans la communauté. L'autotest est une image instantanée de la présence du virus chez l'élève qui réalise le test, avec une sensibilité qui n'est pas absolue (risque de faux négatif) et ne garantit pas qu'il n'est pas en phase d'incubation (avec un risque potentiel de contagiosité).

- *Si le résultat du test est négatif :*
 - Il est rappelé l'importance de maintenir les gestes barrières et la possibilité compte tenu du risque de faux-négatif ;
 - En cas d'apparition de symptômes, un test RT-PCR ou antigénique sur prélèvement nasopharyngé doit être réalisé immédiatement et l'élève doit s'isoler.

- *Si le résultat du test est invalide (lorsque la ligne de contrôle (C) n'apparaît pas):*
 - Le test doit être à nouveau réalisé ;
 - Il peut être réalisé dans des conditions adaptées en dehors de la classe.

- *Si le résultat du test est positif :*
 - L'élève est immédiatement isolé dans une pièce adaptée et pris en charge comme un cas possible ;
 - Il doit réaliser un test RT-PCR de confirmation sur prélèvement nasopharyngé dans les meilleurs délais ;
 - Si le résultat positif est confirmé, il convient de suivre le protocole de contact-tracing autour d'un cas ;
 - Le poste d'auto-prélèvement de l'élève qui s'est avéré positif est désinfecté avec un produit virucide avant l'arrivée du groupe suivant.

4. Elimination des déchets :

L'ensemble des tests négatifs placés sous emballage est évacué dans les ordures ménagères de l'établissement.

Les tests positifs doivent être placés sous double emballage et stockés pendant 24 heures avant leur élimination par la filière des ordures ménagères ou immédiatement si une poubelle spécifique pour les déchets dits « DASRI » (Déchets d'Activités de Soins à Risques Infectieux) est disponible dans l'établissement.